



Vol de la part de la banque xxxxxx

Par **Julien Marty**, le **24/10/2018** à **22:27**

Bonjour je viens vers vous pour vous demander votre aide
ca fait 7 mois que je suis chez la banque xxxxxx depuis 1 semaine mon compte et bloqué
aujourd'hui ils m'ont appelez et m'ont dit qu'il ne voulez plus de moi comme client je leur ai
demandé pourquoi ils m'ont dit qu'il ne veulent pas me dire la raison et qu'ils ne sont pas
obliger de le justifier la raison. Mais c'est pas vraiment sa le problème
c'est qu'ils m'ont dit que les 650 euros qui sont sur le compte je ne les récupérez jamais alors
je me suis énervé en disant " vous n'avez pas le droit ,c'est du vol" la personne du service
client ma répondu "appelez sa comme vous voulez
mais en tout cas vous récupérez pas votre argent" je lui ai demander " eh pourquoi " il ma
répondu "On na pas besoin de vous le dire vous devez passer par un médiateur bancaire ou
je sais pas quoi " actuellement avec mes enfants et mon épouse nous vivons dans des
conditions de grande précarité nous sommes obliger de demander a nos voisins a manger vu
que je touche ma paie que le 11. La banque a-t'elle le droit de nous voler et nous laisser dans
des état de grande précarité comme sa ? Que pouvons nous t-on faire ? merci d'avance pour
vos réponse

Par **youris**, le **25/10/2018** à **18:47**

bonjour,
vous n'êtes pas à découvert ?
une banque ne bloque pas le compte de son client sans raison.
avez-vous des dettes, il peut s'agir d'une saisie-attribution.
je suis surpris que la banque refuse de vous dire la raison.
mais peut-être, est-ce que vous ne dîtes pas tout.
vous pouvez demander à voir le directeur de l'agence ou saisir le médiateur de votre banque.
salutations

Par **Visiteur**, le **25/10/2018** à **19:27**

Bonjour
J'ajouterai que même en cas de saisie, la banque doit vous laisser au minimum la somme de
550 euros.
Lisez ceci

